



LA POSITION DU CVFE SUR LE PHENOMENE PROSTITUTIONNEL

L'introduction, en 2009, d'un projet d'Eros Center à l'agenda communal liégeois a conduit le CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion) à entreprendre une réflexion collective sur le phénomène prostitutionnel. D'une part, une étude, consultable en ligne a été rédigée¹. D'autre part, une « conférence de consensus » a été mise sur pied pour dégager un avis spécifique à l'association². Le texte qu'on va lire constitue le résultat final de cette réflexion, qui a reçu l'aval de l'assemblée générale en sa séance du mardi 11 septembre 2012.

Depuis plus de trente ans, le CVFE lutte aux côtés des femmes victimes de violence conjugale et d'exclusion sociale pour conquérir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour le CVFE, cela signifie :

- Aider les femmes à se soustraire à toutes les formes de violence de genre auxquelles elles sont soumises ;
- Leur donner l'accès à une formation de bonne qualité ;
- Leur permettre d'exercer un travail décent et épanouissant qui les autorise à subvenir à leurs besoins et à vivre en société dans la dignité ;

¹ Florence RONVEAUX, Virginie GODET, Pascale HENSGENS, *Prostitution(s) : mise en examen. Pour mieux comprendre un système et ses enjeux*, Liège, CVFE, coll. « Terrains d'entente », 2011, 32 pages (www.cvfe.be/publications).

² Pascale HENSGENS, « La prostitution mise en question par le CVFE : analyse du processus de conférence de consensus », Liège, CVFE, 2012, 11 pages (www.cvfe.be/publications).

- Lutter contre toutes les formes de discriminations dont sont victimes les femmes, en matière professionnelle et salariale, en matière de temps de travail, de double journée de travail, d'accès au logement, de risque de pauvreté, de harcèlement sexuel.

Le CVFE a été interpellé par la mise à l'agenda, en 2010-2011, d'un projet d'Eros Center soutenu par la ville de Liège et chapeauté par l'asbl Isatis (Initiative sociale d'aide aux travailleurs indépendants du sexe), où siègent des représentants de partis politiques présents au conseil communal, des membres de mouvements associatifs d'aide aux personnes prostituées et des experts.

Le Centre Isatis : un projet liégeois d'Eros Center

Sans aller jusqu'à taxer la ville, comme certains l'ont fait, de s'ériger en organisatrice de l'activité prostitutionnelle ou en proxénète, le CVFE s'est inquiété d'un projet de complexe hôtelier dédié à la prostitution, sachant que de tels projets, qui existent en Hollande ou en Allemagne, où la prostitution est légalisée ou à Anvers, avec la Villa Tinto, sont réputés être de véritables industries très lucratives, mais très négatives sur le plan du respect de la dignité des femmes.

De quoi s'agissait-il ? De construire un bâtiment regroupant une cinquantaine de « salons » proposés à la location pour des activités prostitutionnelles à un prix relativement abordable. Ce complexe aurait donc été construit sous la responsabilité d'une asbl regroupant des représentants de la ville de Liège, ainsi que des membres du réseau associatif des organisations de soutien aux prostituées. La ville aurait accordé à l'asbl sa garantie pour effectuer un prêt bancaire afin de mener à bien la construction du complexe et aurait confié à l'asbl par un bail emphytéotique un terrain sur lequel construire le bâtiment. Coût prévu : 5 millions d'€. Le Centre serait adossé à un commissariat de police³.

Les réactions

Certains représentants du PS, d'Ecolo et du MR, ainsi que des associations de soutien aux personnes prostituées, ont plaidé en faveur du projet en arguant qu'il serait favorable à la sécurité et à la santé des prostituées, ainsi qu'au fait de leur permettre de se soustraire au proxénétisme proprement dit ou à ce qu'on appelle le « proxénétisme immobilier »⁴.

³ Joël MATRICHE, « Un Eros Center aux Guillemins ? », in *Le Soir*, jeudi 1^{er} octobre 2009, page 20 ; Philippe BODEUX, « Créer un Eros Center pose question », in *Le Soir*, samedi 22 janvier 2011, page 19.

⁴ Ce qui désigne le fait, pour les propriétaires spéculateurs immobiliers, de louer des locaux proches de l'insalubrité à des prix prohibitifs.

Cependant, dans un avis datant d'avril 2011, Ecolo soulignait avec pertinence que ce projet ne constituait pas une réponse à l'ensemble du phénomène prostitutionnel liégeois, car s'il donnait une perspective aux dames officiant dans des salons (ceux des rues du quartier de la Grand Poste ayant été fermés en 2009)⁵, il n'aurait aucun effet sur la prostitution de rue (liée à la toxicomanie), qui est importante au centre de Liège, ni à celle des bars privés ou salons de massage ou à celle qui se pratique sur Internet.

D'autre part, les milieux féministes ont majoritairement condamné l'initiative, notamment le Conseil des femmes francophones de Belgique, qui dénonçait, en mai 2011, « *la perspective d'un marché du sexe soutenu par les pouvoirs publics* » et l'« *incitation à la prostitution que représente la mise en place d'une institution de ce type* »⁶. Ce fut aussi le cas de la Commission consultative communale « Femmes et Ville », de la ville de Liège, au sein de laquelle siègent deux représentantes du CVFE. Cette commission reproche essentiellement au projet de ne s'intéresser qu'à la « prostitution de vitrine », sans se préoccuper de la « prostitution de rue », de ne rien faire contre la « banalisation de la prostitution », de ne prévoir aucun plan social d'« accompagnement des prostituées », ni de « réinsertion » pour elles⁷.

Le phénomène prostitutionnel

Cependant, au-delà de ce projet dont le sort semble actuellement en suspens, le CVFE a décidé d'entreprendre une réflexion collective sur le phénomène prostitutionnel et définir un avis propre à l'association sur ce sujet.

Il était nécessaire que le CVFE prenne une position sur la prostitution parce que celle-ci se situe dans le continuum des violences faites aux femmes, qui sont fondées :

- sur les inégalités socioéconomiques (entre hommes et femmes, entre classes sociales, entre parties du globe).
- sur la limitation de l'accès à la formation, à l'emploi, à la propriété pour les femmes.
- sur une représentation très stéréotypée de la sexualité féminine et masculine, ou la première est niée, limitée à la séduction, sans désir, et ou la seconde est érigée en primauté absolue, en désir tyrannique, désir susceptible de créer des troubles personnels ou sociaux s'il n'est pas assouvi.

⁵ Cette fermeture s'est traduite par une émigration massive de ces dames vers les salons de la rue Marnix à Seraing où le nombre de prostituées a triplé en quelques années.

⁶ CFFB, « Manifeste contre la création d'Eros centers ou maisons de passe communales », mai 2011, page 1. Cf. aussi Hugues DORZEE, « Eros Center : le 'non' féministe », in *Le Soir*, vendredi 17 juin 2011.

⁷ Julie SCHYNS, « Femmes et Ville dit non », in *Le Soir*, 5 mai 2011.

- sur une stigmatisation sociale pleine d'hypocrisie, entretenue notamment par le langage (« sale pute »), où « se prostituer » est synonyme d'avalissement.
- sur la violence physique, qui semble une menace omniprésente de la part des clients, des proxénètes, des réseaux et, dans certains pays, de la police.

Quelques observations préliminaires

Le phénomène prostitutionnel ne peut être réduit à un échange, un contrat social, entre deux individus, un homme et une femme, le premier payant la seconde pour bénéficier d'un service sexuel. La prostitution constitue un pan très rentable de la société capitaliste de marché : les revenus qu'elle engendre sont impossibles à estimer de manière précise, mais, quand on sait que le blanchiment de capitaux, c'est-à-dire le recyclage de l'argent produit par toute la criminalité (y compris la traite des êtres humains et les revenus de la prostitution dans les pays où elle est criminalisée), est estimé entre 2 et 5 % du PNB mondial, on peut se dire que la prostitution rapporte beaucoup aux réseaux criminels⁸. L'immense majorité des personnes prostituées sont des femmes et l'immense majorité des proxénètes et des clients sont des hommes.

Un point de vue féministe

Combattant depuis ses origines la violence conjugale, défendant l'égalité entre les femmes et les hommes, prônant l'émancipation de toutes les femmes, le CVFE se situe à l'évidence dans une optique féministe et considère qu'il faut replacer le phénomène prostitutionnel dans le cadre d'une société patriarcale caractérisée par des relations inégalitaires entre les hommes et les femmes. Dans une société patriarcale, ce sont les hommes qui détiennent massivement le pouvoir, qui dictent les règles, qui imposent leurs intérêts et qui y soumettent les femmes.

Cependant, il serait vain de croire que toutes les tendances des mouvements féministes s'accordent sur une analyse du phénomène prostitutionnel. Féministe radicale et matérialiste, Christine Delphy a développé l'hypothèse de l'existence d'un mode de production *domestique*, fondé sur le don (du travail ménager, de l'éducation des enfants, des prestations sexuelles), au sein duquel la femme est dominée et instrumentalisée par l'homme⁹. Une des caractéristiques du

⁸ CARTIER-BRESSON, J., JOSSELINE, Ch., MANACORDA, S., *Les délinquances économiques et financières et la globalisation*, Rapport IHESI, Etudes et Recherches, Paris, 2001, 134p. Précisions fournies par M. Michaël Dantinne, criminologue (ULg).

⁹ Christine DELPHY, « L'ennemi principal » et « Travail ménager ou travail domestique ? », in *L'ennemi principal (1. Economie politique du patriarcat)*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2009, pages 33-72.

patriarcat est « la mise à disposition du corps des femmes au profit du désir masculin »¹⁰.

Dans cette optique, au même titre qu'il faut éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme, le féminisme radical estime qu'il faut éliminer l'exploitation de la femme au sein du système prostitutionnel. C'est en ce sens qu'historiquement, une grande partie du mouvement féministe a toujours été favorable à l'abolition de la prostitution, considérant que la relation prostitutionnelle est contraire à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cependant, plus récemment (à partir des années 90), un courant féministe dit « pro-sexe » ou de la troisième vague s'est développé. Ce terme qualifie une nouvelle génération de féministes qui intègrent à leurs luttes des enjeux et des pratiques qui se situent en rupture – mais aussi dans la continuité – avec ceux de la génération précédente. Entre autres différences : l'importance accordée aux combats des femmes noires et autochtones aux USA, des lesbiennes, prostituées, transsexuelles, handicapées, etc.

La diversité de ce mouvement se traduit aussi sur le plan des tactiques et des modes d'expressions, très provocateurs et souvent érotisés (Femen, Pussy Riot, Slutwalks, etc.). Moins « victimaires » mais aussi plus individualistes et consuméristes, certaines d'entre elles envisagent la prostitution comme émancipatrice, s'il s'agit d'un choix chez la femme et si elle n'est pas soumise à un proxénète.

Enfin, concernant la prostitution, un courant féministe dit de l'« entre-deux » se manifeste également. Il considère que son rôle est de respecter la parole des personnes prostituées, sans les taxer systématiquement d'aliénation, d'être aux côtés de ces personnes de manière inconditionnelle et de les accompagner sans jugement, de les soutenir quel que soit leur choix : rester dans cette activité ou la quitter... Ce qui se rapproche assez de l'attitude professionnelle du CVFE à l'égard des femmes victimes de violences conjugales.

Prostitution et violence

On ne peut néanmoins négliger que la criminalité et la violence sont la plupart du temps inhérentes au système prostitutionnel, à la fois par le contexte et par la réalité de la prostitution. Par le contexte de clandestinité et de trafic dans lequel s'exerce la prostitution forcée, par le proxénétisme qui est un rapport de domination fondé sur la terreur et la violence, par le phénomène de traite des femmes qui s'exerce dans un climat de violence extrême. Par sa réalité également : l'acte prostitutionnel n'est-il pas également une violence dans le sens où il consiste souvent, pour une femme, à accepter, pour gagner sa vie, la répétition systématique d'actes sexuels non désirés ?

Formes de prostitution et stigmatisation des femmes

¹⁰ Grégoire THERY, « L'abolition : seule réponse politique et progressiste à cette exploitation patriarcale qu'est le système prostitutionnel », in « Prostitution et faux semblants », *Chroniques féministes*, n°109, janvier-juin 2012, page 30.

Certes, le CVFE est conscient que la prostitution peut prendre plusieurs formes, qu'il n'y pas qu'une seule forme de prostitution qui serait forcée. Il existe des prostituées qui exercent leur activité dans le cadre d'un choix personnel et qui revendiquent leur activité comme une occupation professionnelle qu'elles exercent sans contrainte.

Cependant, si le système prostitutionnel est condamnable, le CVFE déplore que les femmes qui se prostituent soient à ce point stigmatisées et méprisées par l'ensemble de la société. Il considère que non seulement elles ne doivent pas être poursuivies ou sanctionnées, mais doivent au contraire être protégées, entendues et aidées à sortir de leur situation si elles le désirent. Pour le CVFE, les femmes qui se prostituent sont la plupart du temps des personnes vulnérables au sein de la société. Dans tous les cas, il faut leur permettre d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie.

Deux notions-clés

Enfin, l'association précise que sa réflexion sur cet aspect s'inspire de deux notions-clés. D'une part, l'analyse fournie par Nadine Plateau sur les difficultés des féminismes à appréhender sereinement les questions de la prostitution et du voile¹¹. Etablissant un parallèle entre les prises de parole publiques des féministes des années 60 et 70 et l'irruption des prostituées et des femmes voilées dans le débat public comme sujets de discours et non plus objets d'analyse, Nadine Plateau plaide, avec la philosophe Françoise Collin, pour la « *constitution d'espaces d'interpellation – de dialogue – et de confrontation où il est fait crédit à l'autre (dans l'accord et le désaccord)* », c'est-à-dire d'un espace de débat où la contradiction ou le désaccord n'iraient pas de pair avec la rupture ou l'exclusion, où le « dissensus » trouverait une place.

D'autre part, la notion d'« éthique de la sollicitude » (traduction française de la notion anglo-saxonne de « care ») désigne une manière de considérer tout « autre » que soi-même comme un être complet, à part entière, dont la parole ou la pensée ont autant de sens que la mienne¹². A la fois ne pas sous-estimer l'autre, surtout si son comportement contredit mes positions et ne pas parler à sa place. Entendre, écouter, ne pas exclure : c'est ce qu'on pourrait attendre que les féminismes adoptent comme attitude vis-à-vis des femmes prostituées.

L'avis du CVFE sur le phénomène prostitutionnel

En tant qu'association féministe, le CVFE

¹¹ Nadine PLATEAU, « La femme prostituée et la femme voilée : deux figures qui questionnent les féminismes », in *Labrys, études féministes*, juillet-décembre 2011, janvier-juin 2012.

¹² « L'éthique du *care* se caractérise par l'attention portée à la voix qui est propre à chaque individu », Cf. Roger HERLA, « Ethique féministe, vulnérabilité et sollicitude », Liège, CVFE, 2011, page 5 (www.cvfe.be/publications).

1. Est favorable, sur le plan des principes, à la disparition de la prostitution, en tant que manifestation de l'inégalité entre les femmes et les hommes au sein d'une société patriarcale.
2. doute cependant qu'il soit possible de la faire disparaître à court et à moyen terme.
3. Estime néanmoins que la société doit fournir aux femmes, quelle que soit leur origine, la possibilité d'entreprendre une formation de bonne qualité, d'exercer un travail décent, de disposer de revenus suffisants et d'accéder à la propriété, sans devoir se soumettre à la prostitution.
4. Condamne d'une manière générale toute forme d'exploitation des femmes, toute forme de violence à leur égard, toute pratique menant à une détérioration de leurs conditions de vie et à la limitation de leurs choix de vie.
5. Condamne également toute traite des êtres humains pour tout motif, y compris pour des motifs de prostitution. Il estime que la traite doit être sévèrement poursuivie et sanctionnée.
6. Condamne très sévèrement la prostitution infantile, ainsi que le proxénétisme, y compris immobilier, et estime que ces pratiques doivent être sévèrement poursuivies et sanctionnées.
7. Considère qu'une politique répressive accrue envers les femmes qui se prostituent ne conduit généralement qu'à une aggravation de la clandestinité et, donc, à des risques plus grands pour la sécurité et la santé de ces femmes.
8. Estime qu'une association active dans la défense de la dignité des femmes se doit d'être attentive aux besoins des premières intéressées (les femmes qui se livrent à la prostitution) et à leur parole. A son sens, il est indispensable d'accorder aux prostituées leur liberté de choix de vie, de les écouter et de les consulter sur les questions qui les concernent.
9. Admet que la prostitution peut être acceptable entre adultes égaux et consentants, tout en refusant de considérer que la prostitution est un métier parmi d'autres.
10. Condamne sans appel le fait de forcer les femmes à se soumettre à la prostitution.
11. Considère, néanmoins, qu'il est nécessaire de promouvoir en pratique d'autres représentations des femmes, de leur sexualité et de leur capacité d'autonomie. Il estime sur ce point que les pouvoirs publics et les médias doivent prendre leurs responsabilités.
12. Estime que la meilleure manière de contribuer au recul de la demande en matière de prostitution consisterait à mettre en place de façon préventive l'éducation de la jeunesse à l'égalité entre les femmes et les hommes, au respect de la dignité de tous les êtres humains et à l'exercice d'une sexualité libre, respectueuse et épanouissante.
13. Trouve également nécessaire de combattre le risque de banalisation du phénomène prostitutionnel par l'éducation à l'affirmation et au respect de soi et des autres et par des actions en faveur de la responsabilisation des clients.
14. Salue enfin l'existence d'associations de terrain qui accompagnent les prostituées, en cherchant à leur venir en aide, en les écoutant, en maintenant avec elles un lien social, en les aidant le cas échéant à sortir

du milieu de la prostitution. Il faut encourager le travail de ces associations et leur donner plus de moyens.

15. Est néanmoins convaincu que les moyens actuellement mis en œuvre ne sont pas globalement suffisants pour affronter les problèmes engendrés par le système prostitutionnel. Les pouvoirs publics ne doivent pas s'estimer dispensés de mettre en œuvre des politiques publiques axées sur la création de solutions alternatives pour soutenir les prostituées désireuses de sortir du cercle vicieux du proxénétisme, ainsi que des campagnes d'information pour sensibiliser l'opinion aux méfaits du proxénétisme et de la traite des êtres humains.

Un point de vue sur le Centre Isatis

Au terme de sa réflexion sur le phénomène prostitutionnel, le CVFE précise sa position sur le projet de Centre Isatis du quartier des Guillemins, tout en reconnaissant ne pas disposer d'informations de première main¹³. Quels sont ses aspects positifs et négatifs ? En quoi constitue-t-il une alternative ? Quelles sont ses limites ?

Parmi les points positifs, les plus souvent cités sont :

- La gestion par une asbl, c'est-à-dire une gestion non commerciale (contrairement à la Villa Tinto, d'Anvers), où les revenus locatifs sont destinés à rembourser le prêt hypothécaire et ensuite au « *développement d'activités de soutien, de prévention et d'accompagnement des prostituées* » (déclaration des députés Ecolo Muriel Gerkens et Eric Jadot¹⁴).
- L'augmentation de la sécurité pour les femmes et les clients (surveillance, présence policière très proche), un encadrement sanitaire (prévention, dépistage, soins) et social (assistance sociale, administrative et juridique).
- Un bâtiment conforme aux règles d'urbanisme et d'hygiène.
- Un lieu circonscrit et professionnalisé.
- Une structure susceptible de protéger les occupant-e-s du proxénétisme et des abus en matière de loyer (proxénétisme immobilier)¹⁵.

Parmi les points négatifs :

- Le fait que le projet ne traite qu'une partie du problème : celui des dames occupant des salons avec vitrines, dont 57 ont été fermés par la ville dans le quartier Cathédrale-Nord en 2009. Ne prenant absolument pas en considération des pratiques plus dangereuses parce que plus

¹³ A l'exception des témoignages de deux membres (ou ancien membre) du Conseil d'administration d'Isatis, Michaël Dantinne, criminologue, professeur à l'ULg et Luc Hélin, travailleur social à l'asbl Icar (accompagnement des personnes prostituées).

¹⁴ Joël MATRICHE, « Le Centre Isatis n'accueillera pas toutes les prostituées », in *Le Soir*, samedi 9 avril 2011, page 20.

¹⁵ Hugues DORZEE, « Eros Center : le 'non' féministe », *loc. cit.*

clandestines : racolage de rue, prostitution liée à la toxicomanie, prostitution en appartement ou par Internet.

- Le danger de banalisation de la prostitution que comporte le fait de la concentrer dans un complexe hôtelier.
- L'obligation pour les prostituées d'adopter le statut d'indépendantes. C'est ce qui a amené l'association Espace P.¹⁶ à prendre ses distances avec le projet au motif que seule une certaine catégorie de prostituées, disposant de papiers et de réserves financières suffisantes, pourra y accéder, contrairement à beaucoup d'autres qui craindront de quitter la clandestinité¹⁷.
- La stratégie à courte vue des autorités communales qui voient dans le projet une manière de circonscrire en un lieu les nuisances éventuelles dues à la prostitution de salon (raisonnement urbanistique d'amélioration de la qualité de l'espace urbain de l'hyper-centre), sans développer une réflexion d'ensemble sur les initiatives à prendre pour protéger toutes les prostituées et faciliter leur réinsertion socioprofessionnelle.
- La contradiction entre le projet d'améliorer le centre urbain en transportant les salons dans le quartier de la gare, alors qu'on laisse le champ libre à la prostitution de rue dans le quartier de l'ancienne Grand Poste.

En résumé, le projet de Centre Isatis comporterait peut-être des avantages en matière de sécurité, de santé, de suivi social pour la cinquantaine de prostituées opérant en salons qui pourraient y accéder, mais il ignore totalement la partie immergée de l'iceberg, qui est de loin la plus dangereuse pour les femmes qui la pratiquent.

Des questions en suspens

Ce faisant, les autorités communales ne laissent-elles pas le champ libre à la criminalité organisée en matière de proxénétisme et de traite des êtres humains ? Ne manquent-elles également pas une occasion de développer une politique sociale plus systématique d'alternative à la prostitution pour les femmes qui aspirent à changer de vie ? Ne confortent-elles pas celles et ceux qui soupçonnent la ville de vouloir avant tout, de manière assez cynique, réhabiliter le centre-ville en en éloignant les diverses « nuisances » dans le quartier de la gare ?

A ce sujet, on se posera une dernière question : quel sera le rôle joué par les représentants de la ville (des membres des partis de la majorité siégeant à titre personnel) au sein du conseil d'administration de l'asbl ? Sera-t-il d'assurer la gestion d'un centre dédié à l'exercice de la prostitution ? Auquel cas, on sera fondé à se demander si c'est bien le rôle de mandataires publics.

¹⁶ Association de terrain qui travaille aux côtés des prostituées, notamment en matière de santé.

¹⁷ Hugues DORZEE, *Ibidem*.

Ou alors, auront-ils une fonction de garants du fonctionnement correct du centre, à la fois sur le plan financier et sur le plan social d'accompagnement des prostituées. On rappelait plus haut la déclaration des députés Ecolo Muriel Gerken et Eric Jadot, selon laquelle, à terme, les revenus locatifs devraient servir au « *développement d'activités de soutien, de prévention et d'accompagnement des prostituées* ».

S'ils devaient se préoccuper avant tout de l'aspect social du fonctionnement, il est clair que leur rôle comporterait beaucoup moins d'ambiguïté. D'autant plus qu'il leur serait loisible de travailler, en collaboration avec les associations de terrain, à des projets favorisant la réinsertion socioprofessionnelles des personnes prostituées, se muant ainsi en moteurs de politiques publiques plus larges de prévention et de réduction des abus et de l'exploitation.

Enfin, ne serait-ce pas une piste intéressante d'associer les femmes présentes au Centre Isatis à sa gestion dans une optique de responsabilisation, d'*empowerment* et de réinsertion ?

La position du CVFE sur le phénomène prostitutionnel

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie